La France participe activement au blocus de Gaza

24/01/2009 à 11h15

La France a décidé le déploiement “immédiat” de l’une de ses frégates (la frégate porte hélicoptère Le Germinal) dans les eaux internationales, au large de Gaza, pour participer à la lutte contre la contrebande d’armes, en *“pleine coopération avec l’Egypte et Israël*“, a annoncé l’Elysée.



Ce déploiement, “*demandé*” par le président Nicolas Sarkozy à ses ministres des Affaires étrangères et de la Défense Bernard Kouchner et Hervé Morin, participe “*d’actions immédiates pour lutter contre la contrebande des armes vers Gaza*“, a souligné la présidence dans un communiqué.

Elle agira à la manière d’une “*tour de contrôle maritime qui détecte tous les bateaux à portée de ses radars et permet de suivre leurs mouvements dans un rayon de plusieurs dizaine de kilomètres*“, a expliqué le capitaine de vaisseau Christophe Prazuck, de l’état-major.

Ces actions, selon Paris “*doivent s’accompagner d’une réouverture totale et permanente des points de passage vers Gaza*“. “*C’est pourquoi le président de la République a rappelé son souhait d’une réactivation rapide sous supervision européenne du point de contrôle de Rafah, à laquelle la France prendra toute sa part*“, dit encore l’Elysée. Source